



Portrait sommaire  
de l'**industrie des oeufs**  
**de consommation**

2009





# Portrait sommaire de l'industrie québécoise des œufs de consommation

2009

Ministère de l'Agriculture,  
des Pêcheries et de l'Alimentation

Juin 2009





Les unités administratives et les personnes suivantes ont participé à la réalisation du présent document.

**Coordination :**

Direction des politiques commerciales et intergouvernementales :  
Paule Dallaire

**Analyses et collaborations à la rédaction :**

Direction de l'amélioration de la compétitivité et des analyses stratégiques, TRANSAQ :  
Jean-Pierre Mailhot, Philippe Desrochers et Julie Innes

Direction des communications :  
Isabelle Couture, Éric Labonté, Marc Lajoie, Anne-Marie Ouellet et Mario Rancourt

Direction des études et des perspectives économiques :  
Gilles Hains, Félicien Hitayezu, Hugues Kimpton, Hugo Lefebvre, Berchmans Ntibashoboye et Josée Robitaille

Direction des politiques commerciales et intergouvernementales :  
Laval Poulin, Daniel Roy, Karim Kesri et Louise Vaillancourt

Direction des politiques sur la gestion des risques :  
Hélène Brassard et Michel Ouellet

**Soutien technique :**

Linda Arsenault, Sylvie Boucher et Linda J. Vaillancourt

Le document est aussi disponible dans Internet à l'adresse suivante:

[www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Productions/md/Publications/etat\\_oeufs.htm](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Productions/md/Publications/etat_oeufs.htm)

**Dépôt légal**  
**Bibliothèque nationale du Québec**  
**ISBN 978-2-550-55945-0**



# TABLE DES MATIÈRES



## AVANT-PROPOS

### CHAPITRE 1: LA GESTION DE L'OFFRE : CADRE RÉGLEMENTAIRE ET ACCORDS COMMERCIAUX

<b>1.1</b>	<b>Le cadre réglementaire .....</b>	<b>1</b>
<b>1.2</b>	<b>L'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce.....</b>	<b>2</b>
<b>1.3</b>	<b>L'Accord de libre-échange nord-américain.....</b>	<b>4</b>

### CHAPITRE 2 : LA CONSOMMATION ET LES MARCHÉS

<b>2.1</b>	<b>Le marché intérieur : évolution et tendances .....</b>	<b>5</b>
2.1.1	La consommation totale d'œufs .....	5
2.1.2	Le marché des œufs de table .....	7
2.1.3	Le marché des œufs transformés .....	7
2.1.4	Les tendances de consommation .....	8
2.1.5	Les prix de vente au détail .....	9
<b>2.2</b>	<b>Les échanges commerciaux.....</b>	<b>11</b>
2.2.1	Le commerce interprovincial .....	11
2.2.2	Le commerce international des œufs.....	11
<b>2.3</b>	<b>La distribution .....</b>	<b>15</b>
2.3.1	Le commerce de détail.....	15
2.3.2	Les services alimentaires.....	16

### CHAPITRE 3 : LA CLASSIFICATION

<b>3.1</b>	<b>La structure de l'industrie.....</b>	<b>19</b>
<b>3.2</b>	<b>Les prix de gros .....</b>	<b>20</b>

## **CHAPITRE 4 : LA TRANSFORMATION**

<b>4.1 La structure de l'industrie.....</b>	<b>21</b>
4.1.1 La transformation primaire .....	21
4.1.2 La transformation secondaire.....	22
4.1.3 L'extraction.....	22
<b>4.2 Les approvisionnements .....</b>	<b>23</b>

## **CHAPITRE 5 : LA PRODUCTION**

<b>5.1 Les contingents de production .....</b>	<b>25</b>
<b>5.2 Les entreprises et la répartition régionale de la production .....</b>	<b>27</b>
<b>5.3 Le coût de production et les prix aux producteurs .....</b>	<b>29</b>
<b>5.4 Les recettes monétaires.....</b>	<b>30</b>

## **LES ANNEXES**

<b>ANNEXE 1.....</b>	<b>35</b>
<b>ANNEXE 2.....</b>	<b>37</b>

## AVANT-PROPOS

---

Ce document a été réalisé dans le cadre de l'examen périodique des interventions de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec, dans la mise en marché des œufs de consommation.

Cet examen est mené par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (Régie) conformément à l'article 62 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (L.R.Q., c. M-35.1). Cet article stipule que chaque office de producteurs doit établir devant la Régie, au plus tard à tous les cinq ans, que le plan conjoint et les règlements édictés par l'office servent les intérêts de l'ensemble des producteurs et favorisent une mise en marché efficace et ordonnée du ou des produits visés.

C'est dans ce contexte que la Régie a demandé au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec de brosse un portrait sommaire du secteur des œufs de consommation au Québec. À la demande de la Régie, ce document doit présenter un portrait évolutif et comparatif de l'industrie visée tout en tenant compte de son contexte dynamique et concurrentiel.

Ce portrait porte sur la période allant de 1998 à 2008 lorsque les données disponibles le permettent.



# CHAPITRE 1 – LA GESTION DE L’OFFRE CADRE RÉGLEMENTAIRE ET ACCORDS COMMERCIAUX

---

## 1.1 LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Les producteurs d’œufs de consommation du Québec disposent, depuis 1966, du Plan conjoint des producteurs d’œufs de consommation du Québec établi en vertu de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche* (L.R.Q., M-35.1). Le Plan conjoint est administré par la Fédération des producteurs d’œufs de consommation du Québec (FPOCQ) et a notamment pour objet de contrôler la production d’œufs, de satisfaire aux besoins du marché domestique et d’éviter une surproduction. À cet égard, il accorde à la Fédération plusieurs pouvoirs, dont ceux de contingenter la production, d’ordonner la mise en marché et de fixer les prix des différentes catégories d’œufs.

L’organisme chargé de superviser l’application du Plan conjoint, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ), a pour mission de favoriser une mise en marché efficace et ordonnée des produits agricoles et alimentaires. La Régie a également pour responsabilité de résoudre les difficultés qui surviennent dans le cadre de la production et de la mise en marché de ces produits, en tenant compte des intérêts des consommateurs et de la protection de l’intérêt public.

En 1972, la *Loi sur les offices des produits agricoles* (L.R., 1985, ch. F-4) a permis l’établissement des offices nationaux de commercialisation et la mise en place du système national de gestion de l’offre. Cette loi a également permis de créer le Conseil national des produits agricoles (CNPA), l’organisme fédéral qui assure la surveillance des offices canadiens de commercialisation et veille à ce que le régime de commercialisation maintienne, dans son fonctionnement, l’équilibre entre les intérêts des diverses parties en cause. En vertu de cette loi, l’office de commercialisation Les Producteurs d’œufs du Canada (l’Office) a été mis sur pied en 1972.

*L’Accord fédéral-provincial relatif à la révision et à la consolidation du système global de commercialisation pour la réglementation de la commercialisation des œufs au Canada* a été adopté en 1976. Le Québec est signataire de cet accord, qui définit les rôles et responsabilités des signataires et établit la délégation de pouvoirs entre les paliers de gouvernement.

Le conseil d’administration de Les Producteurs d’œufs du Canada comprend 16 membres, dont 12 producteurs provenant des offices provinciaux et territoriaux de commercialisation, 3 représentants du Conseil canadien des transformateurs d’œufs et de volailles et 1 représentant de l’Association des consommateurs du Canada.

Dans le cadre du plan de commercialisation des œufs, l'Office a essentiellement pour mandat de veiller à ce que la production d'œufs soit suffisante pour répondre aux besoins du marché domestique, tant pour les œufs frais que pour les œufs de transformation. À cet égard, il établit un contingent national et le répartit entre les offices de commercialisation provinciaux et territoriaux.

Une révision de l'Accord fédéral-provincial a été amorcée en 2001. Le processus a toutefois été suspendu en raison d'un différend entre les producteurs d'œufs de la Saskatchewan et Les Producteurs d'œufs du Canada au sujet de l'établissement et de la répartition entre les provinces de la croissance de l'allocation. Les discussions sur l'accord pourraient reprendre au cours de 2009 suite à une entente conclue récemment entre les parties.

## **1.2 L'ACCORD SUR L'AGRICULTURE DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE**

Pour assurer le bon fonctionnement du système de gestion de l'offre, une protection aux frontières a été instaurée afin de limiter l'entrée des produits étrangers sur le marché canadien. Depuis 1995, à la suite de la signature de l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) par le Canada, les limitations quantitatives des importations de produits agricoles ont été remplacées par un système d'équivalents et de contingents tarifaires. Ainsi, des contingents ont été établis pour plusieurs produits agricoles, dont les œufs. Les importations effectuées à l'intérieur de ce contingent font l'objet de faibles taux de droit (ex. : 1,51 cents par douzaine pour les œufs en coquille), alors que les importations excédentaires sont soumises à des tarifs nettement plus élevés (ex. : 163,5 % pour les œufs en coquille).

En vertu de cet accord, le niveau d'accès à faible taux de droit concédé par le Canada pour l'importation des œufs et des produits d'œufs est de 21,3 millions de douzaines.

Le présent cycle de négociations commerciales de l'OMC a débuté, en novembre 2001, au moment de la 4<sup>e</sup> conférence ministérielle qui a eu lieu à Doha, au Qatar. Appelé « Programme de Doha pour le développement », ce cycle de négociations porte notamment sur la révision de l'Accord sur l'agriculture de 1995 dans le but de libéraliser davantage les échanges internationaux des produits agricoles.

L'Accord sur l'agriculture comporte trois piliers avec des règles propres à chacun :

- ▶ l'accès aux marchés;
- ▶ la concurrence à l'exportation;
- ▶ le soutien interne, c'est-à-dire les mesures internes ou subventions accordées par les gouvernements qui visent, par exemple, à accroître ou à garantir les prix à la production et les revenus des agriculteurs.

Au chapitre de l'accès aux marchés, il est proposé de diminuer le niveau des tarifs douaniers applicables sur le prix des produits importés en dehors des contingents tarifaires, c'est-à-dire, les tarifs élevés. Jusqu'à maintenant, ils ont été relativement efficaces pour contrôler les importations. Toutefois, une diminution de ceux-ci, en particulier dans un contexte de bas prix mondiaux et d'une devise canadienne forte, pourrait affecter le contrôle des importations et, par conséquent, le fonctionnement de la gestion de l'offre. Au moment d'écrire ces lignes, la réduction minimale proposée était de 23 %.

Pour être autorisé à appliquer la réduction tarifaire minimale de 23 % pour un produit, un pays membre devrait, en contrepartie, augmenter le niveau des contingents tarifaires, c'est-à-dire le volume à l'intérieur duquel les importations entrent avec des tarifs douaniers faibles. L'augmentation proposée pourrait représenter entre 5 et 6 % de la consommation moyenne d'œufs au Canada au cours de la période de 2003 à 2005.

Pour la défense de la gestion de l'offre, le Québec soutient la création d'une catégorie de produits dits « sensibles » dans l'Accord sur l'agriculture. Il demeure essentiel, pour le Québec et le Canada, que chaque pays puisse sélectionner un nombre suffisant de produits sensibles et que le traitement accordé à ces produits donne suffisamment de flexibilité au Canada pour préserver la gestion de l'offre.

En ce qui concerne la concurrence à l'exportation, le Canada devrait, en vertu du projet d'accord, éliminer ses possibilités restantes d'octroi de subventions à l'exportation dans le secteur agricole pour la fin de 2013. Le secteur des œufs respecte déjà cette nouvelle contrainte.

Pour ce qui est du soutien interne, il est proposé d'introduire des limites sur le niveau des subventions spécifiques à un secteur de production lorsque ces dernières causent des distorsions sur le fonctionnement des marchés (soutien classé dans la catégorie ambrée à l'OMC). Pour le secteur des œufs canadien, la limite serait fixée à 27,5 millions de dollars. Ce montant correspond à 5 % de la valeur de la production canadienne moyenne d'œufs au cours de la période de 1995 à 2000. Toutefois, depuis la signature de l'Accord sur l'agriculture, les producteurs d'œufs québécois n'ont jamais reçu ce type de subvention.

Depuis le début du présent cycle de négociations, les échéanciers ont été repoussés à plusieurs reprises, faute d'entente entre les membres sur les modalités qui doivent faire partie d'un éventuel accord multilatéral. Actuellement, aucune date d'échéance n'est avancée pour conclure le cycle de Doha.

### **1.3 L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE NORD-AMÉRICAIN**

En vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), le Canada a convenu de fixer, pour l'importation d'œufs et de produits d'œufs, un niveau d'accès équivalant à 2,988 % de la production intérieure d'œufs en coquille de l'année précédente. Ce niveau d'accès total est constitué d'un niveau équivalant à 1,647 % pour les œufs en coquille, à 0,714 % pour les œufs congelés, liquides et surtransformés et à 0,627 % pour la poudre d'œufs.

## CHAPITRE 2 : LA CONSOMMATION ET LES MARCHÉS

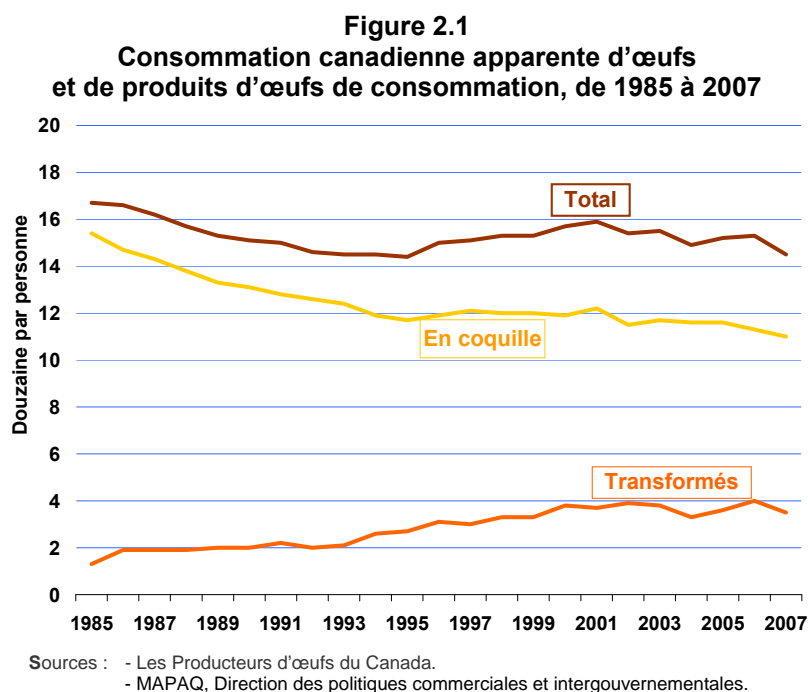
### 2.1 LE MARCHÉ INTÉRIEUR : ÉVOLUTION ET TENDANCE

La consommation d'œufs au Canada, qui se répartit en deux types de produits, soit les œufs de table (ou en coquille) et les œufs transformés (ou ovoproduits), connaît de plus en plus un déplacement de consommation au profit des ovoproduits.

#### 2.1.1 La consommation totale d'œufs

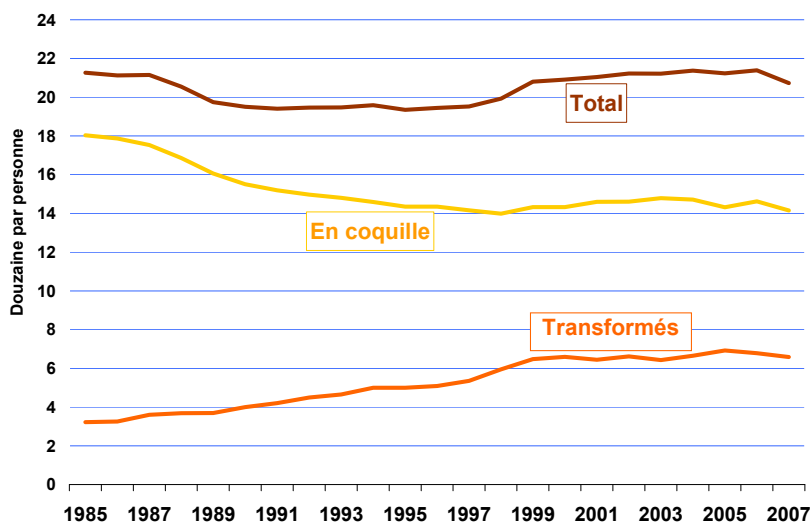
Entre 1995 et 2007, la consommation canadienne apparente totale d'œufs a augmenté de 13 %, passant de 422 millions de douzaines d'œufs à plus de 478 millions de douzaines en 2007. L'accroissement de la population (13 %) et l'augmentation de la consommation apparente par personne (1 %) expliquent principalement cette hausse de la consommation globale.

Toutefois, sur une période de plus de 20 ans, la consommation annuelle d'œufs par personne est passée de 16,7 à 14,5 douzaines (figure 2.1). L'industrie a connu une période de décroissance (-13 %) de la consommation individuelle entre 1985 et 1995, pour ensuite afficher un regain, principalement généré par une augmentation de la consommation des ovoproduits. Depuis 1985, la consommation d'œufs transformés est passée de 1,3 douzaine à 3,5 douzaines par personne, ce qui correspond à une hausse de 169 %. Par contre, la consommation individuelle d'œufs en coquille ne cesse de diminuer, affichant une baisse de 29 % en plus de 20 ans.



La situation est identique aux États-Unis, malgré une consommation par personne supérieure à celle du Canada. Entre 1985 et 2007, la consommation annuelle d'œufs par personne a diminué de 2,8 %, passant de 21,3 à 20,7 douzaines. De 1985 à 1997, l'industrie a connu une période de décroissance de la consommation, suivie d'une reprise en raison de l'intérêt des consommateurs pour les œufs transformés.

**Figure 2.2**  
**Consommation américaine apparente d'œufs**  
**et de produits d'œufs de consommation aux États-Unis, de 1985 à 2007**



Sources : - USDA, Economic Research Service.  
 - MAPAQ, Direction des études et des perspectives économiques, mai 2009.

Également aux États-Unis, depuis 1985, la consommation d'œufs transformés est passée de 3,2 douzaines à 6,6 douzaines par personne, une croissance de 106 %. Elle a toutefois atteint un plateau entre 1999 et 2003. La consommation individuelle d'œufs en coquille a diminué de 21 % depuis 1985. La figure 2.2 présente l'évolution de la consommation pour les œufs en coquille, les œufs transformés et le total des deux types. Tout comme au Canada, la consommation d'œufs connaît un déplacement en faveur des ovoproduits.

Selon des données publiées par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la consommation individuelle à l'échelle mondiale varie de quelques dizaines d'œufs dans certains pays africains, à plus de 250 œufs par année dans certains pays développés, voire près de 300 au Japon. Dans un marché peu évolutif, seule l'Asie connaît une croissance nettement positive de sa consommation, suivie de la Chine.

### 2.1.2 Le marché des œufs de table

Aujourd'hui, environ 75 % de la production totale d'œufs au Canada est destinée au marché des œufs de table, tandis que le reste sert à la fabrication d'aliments à valeur ajoutée et d'autres produits (sous forme d'œufs liquides, congelés ou déshydratés). En 2006, environ 73 % des œufs consommés par personne étaient des œufs de table comparativement à 92 % en 1985.

Comme la figure 2.1 l'indique, la popularité des œufs de table a continué de diminuer au cours des dernières années au profit des œufs transformés.

**Tableau 2.1**  
**Œufs acheminés**  
**pour la transformation au Canada**

Année	Œufs cassés (millions de dz)	Total des œufs liquides cassés (millions de kg)
<b>Total :</b>		
<b>en 2006</b>	164,2	92,9
<b>en 2007</b>	158,8	90,5
<b>Variation</b>	-3,2 %	-2,7 %

Source : - AAC, Profil de l'industrie canadienne des œufs de consommation.

### 2.1.3 Le marché des œufs transformés

La transformation alimentaire des œufs comprend la production d'œufs entiers, d'albumen et de jaunes d'œuf sous forme liquide, concentrée, séchée, cristallisée, congelée, surgelée ou coagulée. Après une première transformation, les œufs peuvent aussi prendre la forme d'omelettes prêtes à cuire en berlingots, d'œufs durs en barre ou en plaques, etc. Ils entrent également dans la composition de produits de boulangerie, de mayonnaises, de nouilles ou autres, ainsi que dans des produits spécialisés tels que les aliments pour animaux.

Les œufs transformés sont vendus au détail, à des hôtels, à des restaurants, de même qu'à d'autres établissements.

Le marché des œufs transformés est un secteur en pleine expansion (voir la figure 2.1). Depuis 1995, la consommation d'œufs transformés par personne s'est accrue de 52 %. Cette façon de consommer les œufs répond aux exigences actuelles des consommateurs en matière de rapidité, d'efficacité et de commodité. Mais, pour le moment, les ovoproduits s'adressent surtout aux spécialistes de la pâtisserie, de la restauration et aux industriels du secteur agroalimentaire.

La production d'œufs destinée à la transformation alimentaire représente environ 25 % des œufs écoulés sur le marché canadien. Selon les données compilées par Agriculture et Agroalimentaire Canada au cours de l'année 2007, un total de 158,8 millions de douzaines d'œufs en coquille ont été acheminées dans les établissements enregistrés au fédéral. Cette quantité, qui inclut les œufs produits au Canada et les importations, correspond à 90,5 millions de kilogrammes d'œufs liquides cassés.

Au Québec, l'entreprise qui se procure le plus d'œufs en coquille pour le cassage est Les Œufs Bec-O de Upton, une filiale de *Burnbrae Farms*.

À titre de comparaison, le tableau 2.2 présente l'importance des ovoproduits dans la consommation totale d'œufs par personne pour différents pays.

Les ovoproduits occupent une place appréciable dans les marchés européen, canadien et américain.

**Tableau 2.2**  
**Consommation d'œufs par personne**  
**dans différents pays en 2005**

<b>Pays</b>	<b>Consommation par personne</b>	<b>Part des ovoproduits</b>
	<b>(nombre d'œufs)</b>	<b>(%)</b>
<b>États-Unis</b>	255	31
<b>France</b>	251	31
<b>Italie</b>	218	34
<b>Suède</b>	200	22
<b>Canada</b>	<b>183</b>	<b>25</b>
<b>Royaume-Uni</b>	172	28

Sources : - AAC, USDA et ITAVI.

- MAPAQ, Direction des études et des perspectives économiques, avril 2009.

#### **2.1.4 Les tendances de consommation**

Comme ailleurs au Canada, les habitudes alimentaires des Québécois évoluent et de nouvelles tendances de consommation se manifestent, notamment :

- ▶ la préoccupation du consommateur à l'égard d'une alimentation saine;
- ▶ la croissance importante des produits « prêts à consommer »;
- ▶ la forte popularité des produits biologiques;
- ▶ la demande croissante pour des produits qui peuvent être préparés facilement et rapidement;
- ▶ la consommation d'aliments les plus naturels possibles (sans trop d'additifs, de gras trans, etc.).

De telles tendances favorisent les œufs, car ils peuvent répondre parfaitement à ces nouvelles exigences en matière de consommation.

Le marché des œufs de consommation a connu une période difficile à la suite de la découverte de l'effet négatif du cholestérol sur la santé et l'apparition d'épisodes de salmonellose. Cependant, depuis quelques années, l'œuf regagne en popularité après que diverses études cliniques ont démontré que, pour la majorité de la population, il constitue un aliment d'excellente qualité.

Les données d'ACNielsen sur les dépenses alimentaires en magasins<sup>1</sup> permettent d'analyser la consommation d'œufs au Québec sur le plan de la quantité achetée par les ménages québécois dans ces commerces (tableau 2.3).

<sup>1</sup> Les bannières supermarché, les pharmacies et les magasins à rayons à prix modiques.

En se référant au tableau 2.3, deux constats se dégagent :

- ▶ la consommation des œufs au Québec connaît un déplacement en faveur des œufs transformés;
- ▶ la demande québécoise pour les œufs biologiques affiche une forte croissance en 2007 par rapport à 2006, soit 29 %. En Ontario et au Canada, cette croissance est de 54 % et 28 % respectivement, alors qu'en France, elle s'élève à 10 %.

**Tableau 2.3**  
**Consommation des Québécois, en volume, pour les œufs de consommation**

Types d'œufs	2005	2006	2007	Variation	
				2005 à 2006	2006 à 2007
<b>En coquille (douzaines)</b>	47 490 589	48 673 754	49 637 806	3 %	2 %
<b>Liquides (litres)</b>	306 691	365 076	460 260	19 %	26 %
<b>Biologiques (unités)</b>	n.d.	2 042 669	2 635 043	n.d.	29 %

Sources : - ACNielsen, Dépenses alimentaires des Québécois 2007 et Étude organique mars 2008.  
- MAPAQ, Direction des études et des perspectives économiques, avril 2009.

La croissance de la consommation d'œufs liquides peut s'expliquer en partie par la disponibilité de produits sans jaune d'œuf offerts en magasins d'alimentation. Ceux-ci représentent un substitut aux œufs traditionnels qui sont non recommandés aux gens qui doivent diminuer leur taux de cholestérol sanguin. Le cholestérol de l'œuf étant concentré dans le jaune, celui-ci est retiré des œufs liquides qui portent la mention « que des blancs d'œufs ». De plus, ils sont moins caloriques que les œufs ordinaires.

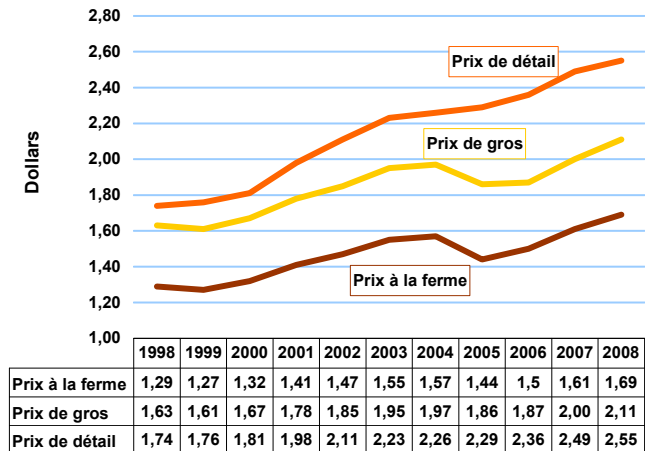
En somme, la croissance récente soutenue de la consommation d'œufs est attribuable à la revalorisation de l'image du produit, à une plus grande utilisation des œufs dans le secteur de la restauration et de l'hôtellerie, à la popularité croissante des produits à valeur ajoutée et à une plus grande utilisation et accessibilité des produits d'œufs transformés.

### **2.1.5 Les prix de vente au détail**

Les prix de détail reflètent les coûts de production à la ferme et les frais de commercialisation. À ces coûts s'ajoute la marge de profit de chaque acteur de la chaîne. Le prix que le producteur reçoit est établi par la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec en vertu de la réglementation du Plan conjoint des producteurs et du coût de production calculé par Les Producteurs d'œufs du Canada.

Le prix de gros et le prix de détail ne sont pas réglementés. Au cours de la période 1998-2008, les prix aux producteurs et les prix de gros pour la catégorie « A gros » au Québec se sont accrus de 40 et 48 cents respectivement (figure 2.3). Pour la même période, les prix de détail ont augmenté de 75 cents, passant de 1,74 dollar à 2,55 dollars la douzaine, ce qui représente une hausse de 47 % (figure 2.3). On constate que les écarts sont stables entre les prix aux producteurs et les prix de gros, alors qu'ils se sont accentués par rapport aux prix de détail. Entre 2004 et 2006, les baisses enregistrées des prix de gros et à la ferme ne se sont pas traduites par des baisses des prix de détail.

**Figure 2.3**  
**Prix moyen de vente des œufs**  
**sur le marché de Montréal, de 1998 à 2008**



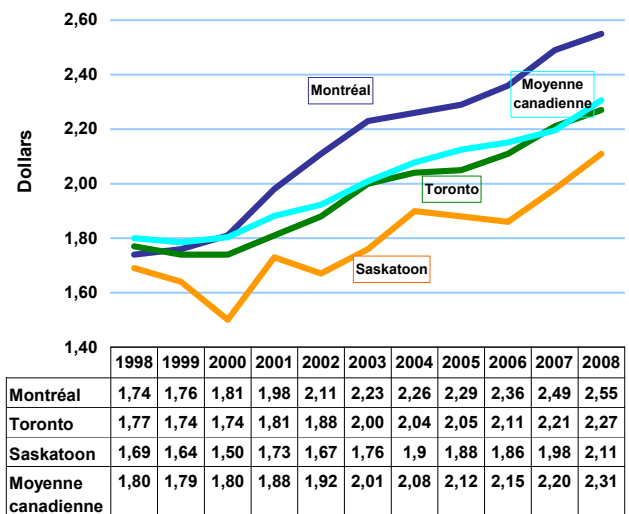
Sources : - AAC, Marché de la volaille.  
- MAPAQ, Direction des études et des perspectives économiques, avril 2009.

Entre 1998 et 2008 sur le marché de Montréal, le prix de détail des œufs a connu une augmentation de 47 % comparativement à 28 % à Toronto et à 25 % à Saskatoon (figure 2.4). Au cours de cette période, le prix de détail des œufs de consommation a augmenté de 28 % pour l'ensemble du Canada. Pendant cette même période, le prix payé au producteur a augmenté de 31 %.

Statistique Canada se sert de l'indice de prix à la consommation (IPC) pour suivre l'évolution du prix de détail d'un panier composé d'environ 600 biens et services représentatifs des dépenses courantes d'un ménage moyen. Entre 1998 et 2008, l'indice des prix à la consommation des œufs au Québec a augmenté de 51 % comparativement à 29 % pour l'ensemble des aliments, à 24 % pour le poulet, à 28 % pour le porc, à 38,4 % pour les produits laitiers et à 40 % pour le bœuf.

Au Canada, pour la même période, l'indice des prix à la consommation des œufs a augmenté de 34 % par rapport à 27 % pour l'ensemble des aliments, à 37 % pour le poulet, à 10 % pour le porc, à 36 % pour les produits laitiers, et à 45 % pour le bœuf.

**Figure 2.4**  
**Prix de détail des œufs, de 1998 à 2008**



Sources : - AAC, Marché de la volaille.  
- MAPAQ, Direction des études et des perspectives économiques, avril 2009.

## **2.2 LES ÉCHANGES COMMERCIAUX**

### **2.2.1 Le commerce interprovincial**

Les statistiques publiées par l'Office national sur le commerce interprovincial des œufs incluent normalement les transactions entre les producteurs et les classificateurs, entre les classificateurs et les détaillants et entre les détaillants eux-mêmes.

Les transactions d'œufs en coquille du Québec avec les autres provinces se font essentiellement avec l'Ontario et les provinces maritimes. Selon les statistiques publiées par l'Office, les achats du Québec, de 1998 à 2008, ont oscillé entre 6,2 et 12,9 millions de douzaines. Pour la même période, les ventes du Québec aux autres provinces ont varié entre 1,7 et 7,8 millions de douzaines par année.

### **2.2.2 Le commerce international des œufs**

Chaque année, le niveau d'accès pour les importations appliqué par le Canada est la concession la plus élevée établie en vertu des accords commerciaux qu'il a ratifiés, soit celui de l'ALENA ou de l'OMC. Depuis plusieurs années, c'est le niveau établi en vertu de l'OMC qui s'applique, lequel correspond à 21,3 millions de douzaines d'œufs et de produits d'œufs.

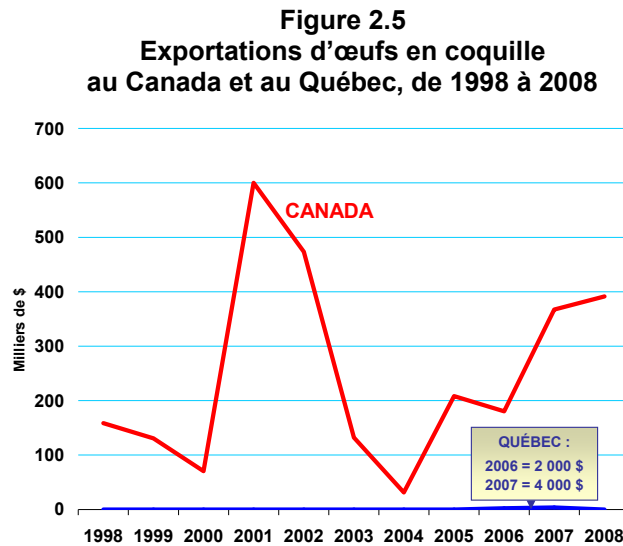
#### **Le commerce international des œufs en coquille au Canada et au Québec**

Dans la présente section, le commerce international du Canada et du Québec des œufs en coquille et transformés est décrit presque exclusivement en valeurs. Les quantités correspondant à chacune des catégories sont détaillées aux annexes 1 et 2. Par ailleurs, à moins que le texte ne le spécifie, les importations canadiennes et québécoises d'œufs en coquille et transformés sont globales (intra et hors contingent).

Les exportations canadiennes d'œufs en coquille représentent moins de 1 % des exportations d'œufs au Canada. Leur valeur a atteint un sommet de 580,2 milliers de dollars en 2001 pour ensuite chuter à 31,5 milliers de dollars en 2004. Cette baisse s'explique principalement par l'épisode de grippe aviaire survenu en Colombie-Britannique, qui a entraîné la destruction de 1,4 million de poules pondeuses dans 42 exploitations touchées. Après cette baisse, il y a eu une reprise des exportations qui s'est poursuivie jusqu'à la plus récente année pour laquelle des données sont disponibles soit 2008 (391,3 milliers de dollars).

De 1998 à 2008, les principales provinces canadiennes exportatrices d'œufs de consommation étaient l'Ontario et la Colombie-Britannique. À ces provinces se sont ajoutés la Nouvelle-Écosse, le Manitoba et Terre-Neuve-Labrador, à compter de 2003. Toutefois, les volumes d'œufs qu'ils exportent sont de moindre importance.

Pendant la même période, le Québec n'a pas exporté d'œufs en coquille, sauf en 2006 et 2007.



Sources : - Statistique Canada, Base de données sur le commerce international.  
- MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales, avril 2009.

En ce qui concerne les importations canadiennes d'œufs en coquille, elles ont été stables de 1998 à 2003 (19 millions de dollars par an). Elles ont par la suite atteint un sommet en 2004 (37 millions de dollars) en raison également de l'épisode de grippe aviaire qui a forcé l'industrie à dépendre davantage des importations pour fournir adéquatement le marché canadien. En 2006, la valeur des importations canadiennes d'œufs en coquille a chuté à cause notamment du bas prix des œufs. Par la suite, en 2007 et 2008, elles ont remonté respectivement à 17,7 et 27,4 millions de dollars.

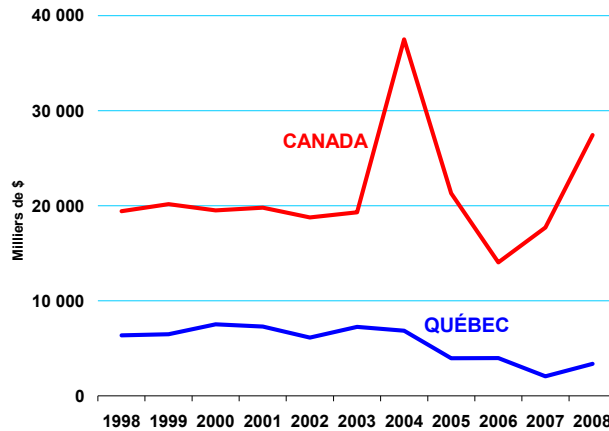
Pratiquement toutes les provinces canadiennes ont, à un moment ou l'autre, importé des œufs au cours de la période étudiée. Les principales provinces importatrices sont l'Ontario, le Québec, le Manitoba et la Colombie-Britannique.

Au Québec, les importations ont été relativement stables de 1998 à 2004 (6,8 millions de dollars par an en moyenne). Elles se sont ensuite mises à diminuer pour atteindre un creux en 2007 (2,1 millions de dollars), suivi en 2008 d'une augmentation de 1,3 million de dollars.

Cependant, il importe d'apporter une précision quant aux importations d'œufs en coquille hors contingent. Elles ont été nulles ou négligeables pour l'ensemble des

années à l'étude (1998-2008) à l'exception de 2005 et de 2006, où elles ont été respectivement de 896,5 milliers de dollars (1,8 million de douzaines) et de 1,4 million de dollars (3 millions de douzaines) au Canada. La portion québécoise de ces importations représente, en 2005 et 2006, 570,7 milliers de dollars (1,3 million de douzaines) et 1,3 million de dollars (2,8 millions de douzaines).

**Figure 2.6**  
**Importations d'œufs en coquille**  
**au Canada et au Québec, de 1998 à 2008**



Sources : - Statistique Canada, Base de données sur le commerce international.  
- MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales, avril 2009.

Tant en ce qui concerne les importations que les exportations, les États-Unis sont le principal partenaire commercial du Canada pour les œufs en coquille.

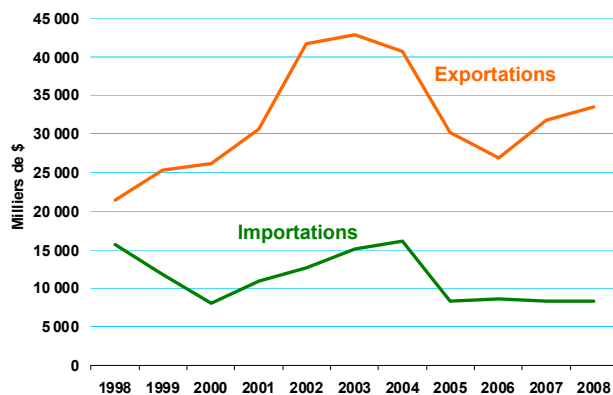
### **Le commerce international des œufs transformés au Canada et au Québec**

La valeur moyenne des exportations canadiennes d'œufs transformés au cours de la période s'élève à 31,9 millions de dollars (figure 2.7). Les exportations canadiennes ont constamment augmenté depuis 1998 (21,4 millions de dollars) pour atteindre un sommet en 2003 (42,8 millions de dollars). Par la suite, la tendance a été à la baisse jusqu'en 2006 (26,8 millions de dollars), les répercussions de la grippe aviaire se faisant sentir. De 2006 à 2008, les exportations ont connu une légère croissance, soit de 26,8 à 33,5 millions de dollars. En 2008, les principaux débouchés pour les œufs transformés du Canada ont été les États-Unis (59,9 %) et le Japon (21,1 %). L'Ontario, le Manitoba et la Colombie-Britannique sont les principales provinces qui exportent des œufs transformés.

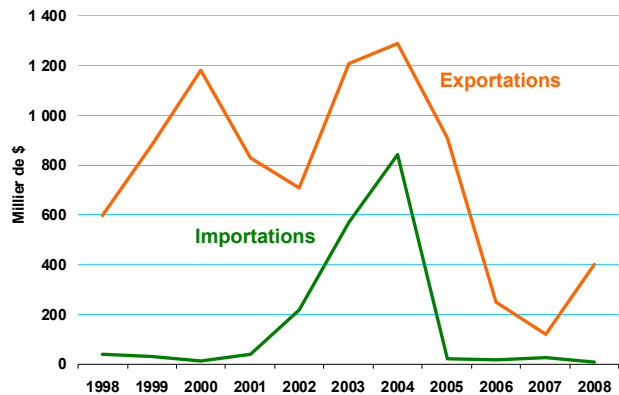
Quant à la valeur des exportations moyennes d'œufs transformés au Québec (figure 2.8), elle s'élève à 761 milliers de dollars, ce qui représente 2,39 % des exportations canadiennes. On remarque qu'à part les périodes de 2000 à 2002 et de 2006 à 2007, les variations des exportations du Québec suivent celles du Canada.

La valeur moyenne des importations d'œufs transformés au cours de la période se chiffre à 11,3 millions de dollars au Canada et à 164,7 milliers de dollars au Québec (ou 1,46 % des importations canadiennes). Le sommet atteint au Canada et au Québec en 2004 s'explique principalement par l'incidence de la grippe aviaire, qui a forcé l'industrie à dépendre davantage des importations pour fournir adéquatement les marchés québécois et canadien, tout comme ce fut le cas pour les œufs en coquille. Pour la période de 2005 à 2008, la valeur des importations du Canada est demeurée constante. Au Québec, de 1996 à 2001 et de 2005 à 2008, les importations ont été faibles. On remarque que, pour la période de 2001 à 2005, l'évolution des importations du Québec a suivi celle des importations canadiennes.

**Figure 2.7**  
Exportations et importations  
d'œufs transformés au **Canada**, de 1998 à 2008



**Figure 2.8**  
Exportations et importations  
d'œufs transformés au **Québec**, de 1998 à 2008



Sources : - Statistique Canada, Base de données sur le commerce international.  
- MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales, avril 2009.

Les provinces qui importent le plus d'œufs transformés au Canada sont l'Ontario, la Colombie-Britannique, le Manitoba et le Québec. Pour cette dernière, les importations ont été plus importantes entre 2002 et 2005, en raison notamment des importations de produits d'œufs, en particulier de l'ovalbumine utilisée principalement dans l'industrie pharmaceutique et cosmétique pour ses propriétés coagulantes et tensioactives.

## 2.3 LA DISTRIBUTION

Le réseau de commercialisation des œufs de consommation s'assure de diriger tous les œufs produits par les éleveurs vers les postes de classification. Ce réseau comprend les postes de classification et d'emballage, les transformateurs primaires et secondaires, les distributeurs alimentaires et le secteur des services alimentaires. La majeure partie des œufs produits au Québec est destinée au marché frais. Une certaine quantité, qui a varié de 12 à 18 % au cours des cinq dernières années, est acheminée vers les entreprises de transformation d'œufs.

Les postes de classement vendent leurs œufs frais aux grossistes, aux distributeurs alimentaires, à l'industrie des services alimentaires et aux transformateurs primaires. Ces derniers vendent leurs œufs transformés dans le réseau de la distribution et des services alimentaires ou à des transformateurs secondaires.

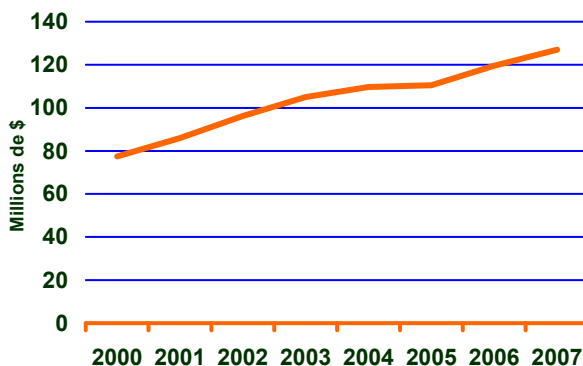
### 2.3.1 Le commerce de détail

Les produits des œufs sont distribués principalement sous deux formes dans le commerce de détail, à savoir les œufs en coquille et les œufs liquides.

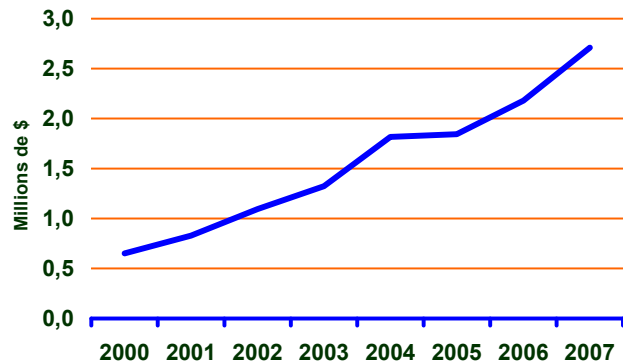
À partir des données compilées par la firme ACNielsen sur les dépenses de consommation réalisées dans les principaux magasins de détail au Canada et au Québec, il est possible d'estimer les ventes d'œufs réalisées dans le commerce de détail.

Ainsi, en 2007, les Québécois ont acheté pour 127 millions de dollars d'œufs en coquille dans les grandes épicerie (49,6 millions de douzaines), ce qui représente un accroissement de 6,2 % par rapport à l'année 2006 (figure 2.9). Cette hausse est attribuable, en partie à une augmentation des prix, de même qu'à une hausse de 2 % des volumes achetés.

**Figure 2.9**  
Ventes d'œufs en coquille  
dans les grandes épicerie au Québec,  
de 2000 à 2007



**Figure 2.10**  
Ventes d'œufs liquides  
dans les grandes épicerie au Québec,  
de 2000 à 2007



Sources : - ACNielsen, Dépenses alimentaires des Québécois 2007.  
- MAPAQ, Direction des études et des perspectives économiques, avril 2009.

Par ailleurs, depuis quelques années, des produits d'œufs liquides sont offerts pasteurisés, en berlingots, sous forme de blancs, de jaunes et d'œufs entiers. Les ventes au détail de ces produits sont en forte croissance au Québec puisqu'elles sont passées de 650 000 dollars en 2000 à 2,7 millions de dollars en 2007. Seulement pour 2007, la hausse de la valeur des ventes des œufs liquides a été de 24 %, alors que le volume a augmenté de 26 %.

Cependant, ces chiffres ne comprennent pas les ventes réalisées dans les épiceries de petites et moyennes surfaces et dans les clubs entrepôts, les dépanneurs, les magasins d'alimentation spécialisés (fruiteries, boucheries, fromageries, etc.) et certains magasins à rayons.

À l'échelle canadienne, selon les données d'ACNielsen, les ventes d'œufs en coquille dans les grandes épiceries sont estimées à 505 millions de dollars en 2006. Ainsi, elles se sont chiffrées à plus de 400,6 millions de dollars pour les œufs ordinaires et à 104,7 millions de dollars pour les œufs de spécialité. Les consommateurs canadiens ont également acheté pour 18,4 millions de dollars d'œufs liquides. Tout comme au Québec, ces ventes excluent le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des institutions, de même que certains détaillants. Ces données canadiennes ne comprennent pas les ventes effectuées dans la province de Terre-Neuve de même que dans les Territoires canadiens.

Les magasins d'alimentation vendent aussi plusieurs produits à base d'œufs. Certains produits peuvent contenir beaucoup d'œufs (quiches, œufs durs marinés, meringues, crêpes, gaufres, crème pâtissière), tandis que d'autres en contiennent moins (biscuits, gâteaux, pâtisseries, pains, mousse au chocolat, tiramisu, mayonnaise, sandwichs, pâtes alimentaires, mélanges à sauces). Il n'existe pas de données sur le volume de ventes de ces produits ni d'estimation de la quantité d'œufs vendus sous cette forme dans le commerce de détail.

### **2.3.2 Les services alimentaires**

Le secteur des services alimentaires, plus communément appelé « hôtellerie, restauration et institutions » (HRI), est un important acheteur d'œufs et d'ovoproduits. Les entreprises qui exercent leurs activités dans ce secteur achètent une assez grande quantité d'œufs en coquille, des œufs transformés tels que des œufs entiers, cuits durs avec ou sans coquille, marinés, hachés avec ou sans assaisonnement, de même que des préparations comme les mélanges à œufs brouillés et à crêpes. Ces entreprises se procurent aussi plusieurs produits ou mets préparés contenant des œufs, par exemple les quiches, crêpes, gaufres, gâteaux, mayonnaise, etc. Les restaurants spécialisés dans les déjeuners-dîners occupent une place non négligeable dans le marché de la restauration au Québec. C'est le cas de Chez Cora, qui compte 55 franchisés. D'autres chaînes québécoises de même nature ont connu une croissance rapide au cours des dernières années, comme Eggsquis et Tutti Frutti qui comptent chacun maintenant 28 établissements, et Eggspectations qui en compte 8 restaurants. Plusieurs restaurants de cuisine familiale ont développé

des plats et des formules déjeuners-dîners pour profiter de cette demande des consommateurs. Ils offrent des déjeuners-buffets et des brunchs qui sont très populaires particulièrement le dimanche. Les œufs sont aussi largement utilisés dans le secteur institutionnel, car ils permettent de réaliser des plats et des recettes peu coûteuses et nutritives.

Actuellement, les restaurateurs et les institutions préparent leurs aliments à partir de produits primaires ou semi-transformés. Ils pourraient utiliser davantage les produits surtransformés pour réduire leurs coûts de main-d'œuvre et varier leurs menus. Selon des spécialistes du domaine, l'achat de repas complets déjà préparés gagne en popularité dans certains secteurs de la restauration, tels que les services de restauration institutionnels (exemple : hôpitaux et centres d'hébergement), les restaurants spécialisés dans les petits-déjeuners ou la restauration rapide. Par exemple, l'entreprise Trilogy Egg Products Inc. de Pointe-Claire au Québec offre, à l'intention de la restauration rapide, plusieurs produits congelés à base d'œufs tels des galettes, des omelettes précuites et des œufs sur le plat.



## CHAPITRE 3 – LA CLASSIFICATION

Avant de se retrouver sur le marché, les œufs sont dirigés vers des postes de classement. Dans ces postes, on procède aux activités de lavage et de mirage afin de déterminer la qualité, de classement selon les catégories, d'emballage et de distribution. La classe et le calibre des œufs sont déterminés selon les règlements et les normes du gouvernement fédéral. Enfin, certains producteurs exploitent à la fois une entreprise de production et un poste de classement.

### 3.1 LA STRUCTURE DE L'INDUSTRIE

Selon les informations fournies par l'Agence canadienne d'inspection des aliments, il y a 231 postes de classement des œufs agréés auprès de l'agence, dont 23 sont situés au Québec. Les quantités d'œufs classés au Québec ont totalisé 93,8 millions de douzaines en 2008 (tableau 3.1).

**Tableau 3.1**  
**Classement d'œufs par les classificateurs du Québec, de 1998 à 2008**

Année	EXTRA GROS	Part relative	GROS	Part relative	MOYEN	Part relative	AUTRES	Part relative	TOTAL
	(000 dz)	(%)	(000 dz)	(%)	(000 dz)	(%)	(000 dz)	(%)	(000 dz)
<b>1998</b>	17 131	22	38 342	48	16 201	20	7 528	10	79 202
<b>1999</b>	17 834	22	38 912	47	17 863	22	8 074	10	82 684
<b>2000</b>	17 793	21	39 216	46	16 802	20	11 915	14	85 727
<b>2001</b>	20 952	23	43 584	49	16 770	19	8 508	9	89 814
<b>2002</b>	21 922	23	44 349	47	16 776	18	10 514	11	93 562
<b>2003</b>	21 403	22	45 133	47	16 524	17	12 300	13	95 360
<b>2004</b>	20 075	24	41 826	49	14 480	17	8 227	10	84 608
<b>2005</b>	20 220	22	42 990	48	15 215	17	11 602	13	90 027
<b>2006</b>	22 157	25	44 127	49	15 358	17	7 884	8	89 526
<b>2007</b>	26 541	29	43 927	47	15 047	16	7 319	8	92 834
<b>2008</b>	26 399	28	44 291	47	15 166	16	8 019	8	93 875

Sources : - Les Producteurs d'œufs du Canada, Données sur le marché.  
- MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales, avril 2009.

Les trois principaux postes de classement du Québec sont : Les œufs Ovale s.e.c., dans la région de Chaudière-Appalaches, ainsi que Nutri-Oeuf inc. et Les Fermes Burnbrae, tous deux situés en Montérégie. Outre les œufs traditionnels, ces entreprises offrent également des œufs de spécialités dont notamment des œufs biologiques, naturels, de poules en liberté ou contenant des omégas.

Les installations de Les œufs Ovale s.e.c. se trouvent à Saint-Lambert-de-Lauzon, où une cinquantaine d'employés effectuent les activités propres à la classification. L'entreprise procède à la classification d'une trentaine de millions douzaines, soit environ 32 % de la production et dessert principalement les marchés du Québec et du Nouveau-Brunswick.

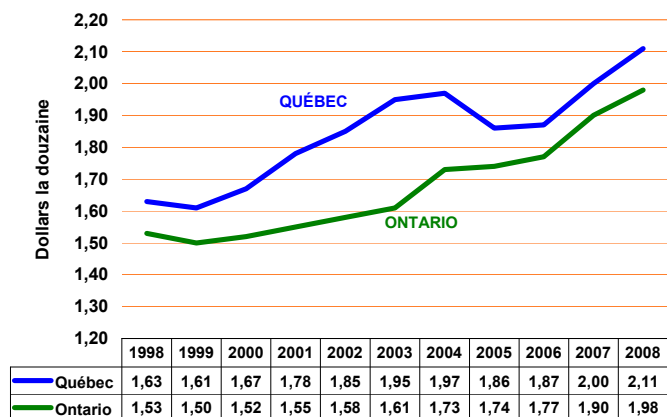
L'entreprise Nutri-Oeuf inc., fondée en 1987, est située à Saint-Hyacinthe et elle appartient à 33 producteurs d'œufs. Pour les activités de classement et d'emballage, elle est approvisionnée par 37 producteurs, elle classe 38 % de la production québécoise d'œufs et emploie 70 personnes. Enfin, Nutri-Oeuf inc. est le seul poste de classification québécois reconnu HACCP (Hazard Analysis and Critical Control Point) par l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

La Ferme St-Zotique Ltée, située dans la région de Vaudreuil-Soulanges, a été fondée en 1974 par les Fermes Burnbrae Ltée. L'entreprise exploite une ferme de production et une usine de classification où elle classe, emballe et distribue, outre les œufs produits à la ferme, ceux des producteurs de la région. Elle emploie 90 personnes.

### 3.2 LES PRIX DE GROS

Selon les données publiées par Agriculture et Agroalimentaire Canada, de 1998 à 2008, le prix de gros annuel moyen au Québec des œufs de catégorie « A gros » est passé de 1,63 à 2,11 dollars la douzaine (figure 3.1). La progression des prix au cours de cette période a été relativement constante, sauf pour trois années au cours desquelles des baisses de prix sont observables, soit 1999, 2005 et 2006.

**Figure 3.1**  
Prix de gros aux classificateurs d'œufs  
catégorie « A gros » au Québec et en Ontario,  
de 1998 à 2008



Sources : - AAC, Marché de la volaille.  
- MAPAQ, Direction des politiques commerciales  
et intergouvernementales, avril 2009.

## CHAPITRE 4 : LA TRANSFORMATION

---

L'industrie de la transformation des œufs comprend les activités de cassage (transformation primaire), l'utilisation des œufs pour la préparation d'autres produits (transformation secondaire) et l'extraction qui consiste à extraire des composantes d'œufs, telles que les protéines, ou encore pour produire des vaccins.

### 4.1 LA STRUCTURE DE L'INDUSTRIE

#### 4.1.1 La transformation primaire

L'activité principale de l'industrie de la transformation primaire consiste à casser les œufs en coquille pour les transformer en produits liquides, congelés ou déshydratés (œufs entiers, jaunes ou albumen). Les transformateurs d'œufs approvisionnent les marchés de la transformation alimentaire, de la distribution et des services alimentaires.

En 2006, le Canada comptait 18 établissements de transformation d'œufs enregistrés au fédéral, à savoir 8 en Ontario, 3 en Alberta, 2 au Manitoba, 1 en Colombie-Britannique et 4 au Québec. Les quatre transformateurs québécois sont les suivants : Les Œufs Bec-O inc., Vitoeuf inc., J. Ceglia et fils Itée, et Aliments Martel inc. Les Œufs Bec-O et Vitoeuf sont les deux principales entreprises et se partagent le marché des œufs liquides, cuits durs et congelés. Les œufs liquides sont soumis à un procédé de pasteurisation qui en assure l'innocuité. Il ne se fait pas de production d'œufs déshydratés au Québec. Quant aux entreprises Aliments Martel et J. Ceglia et fils, elles sont davantage spécialisées dans la fabrication de mets préparés et la mise en conserve.

Acquise en 1983 par le groupe ontarien Les Fermes Burnbrae, Les Œufs Bec-O inc. est la plus importante entreprise de transformation d'œufs du Québec. Ses installations de transformation et d'entreposage sont situées à Upton. L'ensemble des entreprises du groupe Burnbrae misent sur la recherche et le développement pour élargir leurs marchés. L'entreprise fabrique plus de 25 produits appartenant à trois grandes catégories : les œufs entiers, les blancs d'œufs sous forme liquide et congelée offerts en différents formats, et les produits destinés à l'industrie alimentaire, tels les œufs brouillés congelés.

Chef de file canadien dans le secteur de la transformation des œufs, l'entreprise écoule la majorité de sa production au Canada. Ses produits destinés au marché de détail se retrouvent sur les tablettes des différentes chaînes d'alimentation du pays, alors que ceux réservés pour les marchés industriels et des HRI sont distribués en Ontario, au Québec et dans les Maritimes. L'entreprise applique le système HACCP (Hazard Analysis and Critical Control Point) depuis juillet 2003. Elle emploie près de 57 personnes.

Fondée en 1984, Vitoef inc. est une entreprise de transformation d'œufs située à Saint-Hyacinthe. Elle fait partie du groupe Breton. L'entreprise fabrique deux types de produits, soit les œufs liquides, entiers et blancs d'œufs, ainsi que les œufs durs. Elle est la seule entreprise québécoise à produire des œufs durs et elle est un important fournisseur pour le marché des HRI. L'entreprise écoule l'ensemble de sa production au Canada. Ses produits sont distribués en Ontario, au Québec et dans les Maritimes. Elle emploie présentement 15 personnes.

Au Canada, la production d'œufs transformés est demeurée stable entre 2002 et 2007, passant de 89 millions de kilogrammes en 2002 (poids réel sous forme liquide des œufs cassés) à 90,5 millions de kilogrammes en 2007. Le volume d'œufs décoquillés par les transformateurs pour réaliser la production de 2007 a atteint 158,8 millions de douzaines.

#### **4.1.2 La transformation secondaire**

Les produits d'œufs transformés, utilisés par les fabricants de produits alimentaires, entrent dans la composition d'une foule de produits alimentaires tels que les produits de boulangerie, les pâtisseries, les pâtes alimentaires, etc.

Au Québec, un très grand nombre d'entreprises évoluent dans cette industrie. Les secteurs de la boulangerie, de la pâtisserie et des pâtes alimentaires comptent plus de 500 établissements au Québec avec des valeurs de livraisons de plus de 1,2 milliard de dollars. Parmi ces entreprises, mentionnons les Boulangeries Weston Québec Ltée, Multi-Markets inc., la division Boulangerie de Saputo inc. et Biscuits Leclerc Ltée.

#### **4.1.3 L'extraction**

Une autre activité de transformation des œufs consiste à en extraire des composantes pouvant être utilisées dans de nombreux domaines. Par exemple, l'industrie pharmaceutique emploie la lysozyme, l'avidine, l'ovomucoïde, l'ovalbumine et la conalbumine, qui sont des extraits de protéines de l'albumen (blanc d'œuf) possédant des qualités fonctionnelles (propriétés antimicrobiennes, enzymatiques et anti-enzymatiques; stimulation de la croissance cellulaire; liaison des métaux; liaison des vitamines et activités immunitaires). Les protéines de la membrane de l'œuf sont également utilisées comme ingrédients dans des produits cosmétiques. De plus, les protéines d'œufs sont vendues en poudre comme supplément alimentaire.

Les œufs servent aussi de milieu de culture pour la production de vaccins, notamment contre la grippe. La production d'œufs aux fins de vaccins, qui étaient autrefois une production marginale au Québec, a connu un certain essor durant les dernières années. Elle est toutefois actuellement en nette diminution.

Il y a moins de trois ans, le groupe pharmaceutique GlaxoSmithKline (GSK) investissait près de 200 millions de dollars pour agrandir et moderniser son usine située dans le Parc technologique du Québec métropolitain. Ainsi, GSK triplait sa capacité de production de vaccins contre la grippe saisonnière et la grippe pandémique, qui passait à 75 millions de doses par année. Cela lui permettait de remplir ses engagements envers divers gouvernements, surtout ceux du Canada et des États-Unis, pour l'approvisionnement en vaccins.

## 4.2 LES APPROVISIONNEMENTS

Les Producteurs d'œufs du Canada (l'Office) est l'organisme responsable de veiller à ce que la production d'œufs soit suffisante pour répondre aux besoins non seulement du marché frais, mais également à ceux des transformateurs d'œufs. L'office national et les offices provinciaux exploitent le « Programme de produits industriels » (PPI). Ce dernier permet d'assurer la mise en marché des œufs qui excèdent les besoins du marché de table. Ces excédents constituent la plus importante source d'approvisionnement en œufs des transformateurs.

Au Québec, la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec (FPOCQ) exploite son propre programme de produits industriels, qui est coordonné avec le PPI national en vertu d'un contrat de service conclu avec l'office national. Tous les œufs excédentaires des postes de classification sont achetés par la FPOCQ et vendus aux transformateurs québécois. Ces volumes d'œufs constituent les produits industriels déclarés par le Québec. Les transformateurs québécois achètent surtout les œufs industriels déclarés par le Québec et les provinces de l'Atlantique. Ils s'approvisionnent aussi par l'importation d'œufs des États-Unis.

Les volumes d'œufs industriels déclarés au Canada ont eu tendance à augmenter d'année en année au cours de la période 1998-2008. Ils sont passés de 85 millions de douzaines en 1998 à 113 millions de douzaines en 2008, une augmentation de plus de 30 % (tableau 4.1).

Au Québec, le volume d'œufs industriels déclarés est passé de 4,5 millions de douzaines à 11,9 millions de douzaines entre 1998 et 2008. À partir de 2001, les volumes d'œufs servant à la transformation ont beaucoup augmenté pour atteindre un record de 16 millions de douzaines en 2006, soit environ 13 % de la production canadienne d'œufs. Ce sommet, en 2006, s'explique par la hausse des importations d'œufs en coquille des États-Unis, dont le prix se situait en deçà du coût de production québécois. Cette croissance globale s'explique notamment par la plus grande disponibilité d'œufs sur le marché, suite à l'augmentation des allocations allouées aux provinces.

Le prix d'achat des œufs industriels, déclarés par les offices provinciaux et achetés aux postes de classement soit par la FPOCQ ou l'Office, est fixé par ce dernier en fonction du coût de production majoré d'un certain montant. Ces œufs sont ensuite vendus aux transformateurs à un prix inférieur au prix domestique, basé sur le prix du marché américain. Le financement du Programme de produits industriels est assuré par un prélevé que tous les producteurs d'œufs paient.

Depuis 1998, l'Office a aussi mis en application des programmes visant à offrir de nouvelles sources d'approvisionnement en œufs aux transformateurs, en mettant en place les « contingents d'œufs destinés à la transformation » et les « contingents pour le développement des marchés » (voir le chapitre 5 pour plus de détails à ce sujet).

**Tableau 4.1**  
**Volume d'œufs industriels déclarés**  
**par le Québec, l'Ontario et le Canada, de 1998 à 2008**

Année	QUÉBEC	ONTARIO	CANADA
	(Milliers de douzaines)		
<b>1998</b>	4 477	32 064	84 947
<b>1999</b>	5 722	33 106	91 165
<b>2000</b>	8 957	34 252	99 173
<b>2001</b>	10 122	33 573	102 950
<b>2002</b>	14 825	33 679	112 600
<b>2003</b>	12 889	34 283	110 958
<b>2004</b>	10 644	35 512	100 510
<b>2005</b>	13 549	42 094	120 161
<b>2006</b>	16 184	41 346	125 982
<b>2007</b>	14 300	40 344	119 131
<b>2008</b>	11 958	38 375	113 296

Sources : - Les Producteurs d'œufs du Canada, Données sur le marché.  
 - MAPAQ, Direction de l'amélioration de la compétitivité et analyses stratégiques.  
 - MAPAQ, Direction des politiques commerciales et Intergouvernementales.

## CHAPITRE 5 : LA PRODUCTION

---

### 5.1 LES CONTINGENTS DE PRODUCTION

Le système d'allocation de contingents est le mécanisme en vertu duquel l'office national alloue des contingents à chaque office provincial. Les offices provinciaux répartissent ensuite ce contingent entre les producteurs.

À la fin des années 1990, les œufs frais ont connu un regain de popularité auprès des consommateurs et la demande des transformateurs est devenue de plus en plus forte. Pour approvisionner ces nouveaux marchés, l'office national a dû accorder de nouvelles allocations de contingents aux provinces.

En 1998, l'Office a approuvé une hausse de l'allocation de 430 000 poules, effective à compter de 1999 et dont le partage interprovincial s'est effectué en fonction des critères de l'allocation de base définis à l'origine dans l'Accord fédéral-provincial (AFP), soit une allocation provinciale fondée sur la production moyenne de 1967 à 1971. Par ailleurs, afin de répondre aux besoins des transformateurs, l'Office a élaboré une nouvelle politique qui s'est traduite, en 1999, par l'attribution au Manitoba et à l'Ontario d'un contingent de 200 000 poules chacune en vertu du programme « Produire aux fins de transformation ».

Puisqu'aucune disposition de l'AFP ne prévoyait le mode de répartition entre les provinces des allocations dépassant la production de base établie en 1976, il est devenu nécessaire pour l'Office de trouver une façon de renouveler le partenariat liant les signataires de l'AFP. Ainsi, en 1999, l'office national a adopté une entente sur l'allocation des contingents (Entente de St-Andrews) qui est la méthode actuellement utilisée pour répartir les croissances d'allocations de contingents.

En vertu de cette entente, l'office national établit d'abord, à partir des besoins du marché des œufs de table, si une augmentation de l'allocation nationale est nécessaire. Celle-ci doit être d'au moins 100 000 poules. La méthode d'allocation des contingents aux provinces comporte deux volets : 50 % de l'augmentation est allouée à toutes les provinces au prorata de leur part du contingent de marché des années précédentes (16,9 % pour le Québec). L'autre 50 % est alloué aux provinces dont le ratio provincial « allocations/population » est inférieur au ratio national moyen, ces provinces sont dites « déficitaires ».

Ensuite, l'Office calcule la répartition de cette deuxième tranche d'allocation en fonction du nombre de poules requises pour atteindre le ratio national moyen. Le Québec obtient la plus grande part de cette deuxième portion, les autres provinces étant la Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick. Jusqu'à maintenant, cette méthode a permis au Québec d'obtenir 41 % de la hausse de

l'allocation canadienne. En 2000, la première augmentation de l'allocation accordée selon les dispositions de l'Entente de St-Andrews fut la plus importante de la période 1998-2008. Elle représentait une hausse totale de 14,5 millions de douzaines d'œufs.

**Tableau 5.1**  
**Allocations accordées aux provinces, de 1998 à 2008**

Provinces	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
	(Milliers de douzaines)										
<b>CANADA</b>	<b>477 267</b>	<b>494 239</b>	<b>508 703</b>	<b>511 092</b>	<b>522 909</b>	<b>522 909</b>	<b>530 579</b>	<b>540 783</b>	<b>536 584</b>	<b>542 524</b>	<b>542 524</b>
<b>Québec</b>	79 183	82 738	89 189	91 755	91 775	91 775	94 750	96 572	95 824	96 886	96 886
<b>Ontario</b>	181 682	189 977	191 834	191 834	197 018	197 018	198 941	202 767	201 181	203 398	203 398
<b>Provinces de l'Atlantique</b>	39 356	39 830	40 939	40 939	42 114	42 114	42 524	43 342	43 022	43 514	43 514
<b>Provinces de l'Ouest</b>	177 045	181 693	186 741	186 564	192 000	192 000	194 362	198 101	196 556	198 725	198 725

Note : Ces chiffres ne comprennent pas les contingents d'œufs destinés à la transformation.

Sources : - Les Producteurs d'œufs du Canada, Rapport annuel.  
- MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales.

L'allocation annuelle pour la production destinée au marché de table canadien a augmenté de 13,6 % dans l'ensemble du pays entre 1998 et 2008, s'élevant à plus de 542 millions de douzaines en 2008 (tableau 5.1). Durant cette période, c'est l'allocation du Québec qui a connu la plus forte croissance au Canada, soit 22,3 % comparativement à 11,9 % pour l'Ontario, à 12,2 % pour les provinces de l'Ouest et à 10,5 % pour les provinces de l'Atlantique. Le nouveau mode de répartition des croissances d'allocations a permis au Québec d'accroître sa part de production au sein du Canada (17,8 % en 2008 par rapport à 16 % en 1998).

L'Entente permet aussi à l'office national d'allouer, selon des règles particulières et à la demande d'un office provincial, un contingent d'œufs destinés à la transformation (ODT), qui a remplacé le programme « Produire aux fins de transformation » utilisé en 1999. Il importe de rappeler que le secteur de la transformation est approvisionné surtout par les excédents de la production intérieure non écoulee dans le marché des œufs de table. Ces excédents sont communément appelés « produits industriels ». Le contingent ODT a été mis en place pour répondre à des besoins additionnels des transformateurs en plus du produit industriel. Toutefois, les œufs produits dans le contexte des contingents ODT doivent avoir fait l'objet d'une entente préalable entre les producteurs et les transformateurs et le prix payé aux producteurs est équivalent au prix industriel. Comme l'indique le tableau 5.2, les contingents accordés aux provinces augmentent graduellement avec les années afin de permettre un approvisionnement stable et suffisant des transformateurs. Dans le cas du Québec, le contingent alloué n'a pas été utilisé.

**Tableau 5.2**  
**Contingent d'œufs de transformation, de 2003 à 2008**

Année	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
	(Milliers de douzaines)					
<b>2003</b>	2 440	17 080	9 760	4 880	-	2 440
<b>2004</b>	2 440	17 080	9 760	4 880	610	2 440
<b>2005</b>	2 486	17 408	9 947	4 973	621	2 486
<b>2006</b>	2 469	17 287	9 878	4 939	617	2 469
<b>2007</b>	2 499	17 493	9 996	4 998	624	2 499
<b>2008</b>	2 499	17 493	9 996	4 998	624	2 499

Sources : - Les Producteurs d'œufs du Canada, Rapports annuels.  
- MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales, avril 2009.

## 5.2 LES ENTREPRISES ET LA RÉPARTITION RÉGIONALE DE LA PRODUCTION

Les informations consignées dans le tableau 5.3 indiquent une faible variation du nombre de détenteurs de quotas en comparaison avec ce qui avait été observé lors du précédent portrait sectoriel. En effet, pour la période allant de 1992 à 2002, ce nombre était passé de 158 à 109. Quant au nombre de producteurs, il semble s'être stabilisé au cours des dernières années. Par ailleurs, on peut observer que la majeure partie de la production, à savoir 78,8 % en 1998 et 89,6 % en 2008, est réalisée par les entreprises qui possèdent plus de 20 000 pondeuses.

**Tableau 5.3**  
**Répartition des détenteurs de quotas selon différentes tailles d'entreprises au Québec**

Strate de production (nombre)		Moins de 1 999	2 000 à 4 999	5 000 à 9 999	10 000 à 19 999	20 000 à 49 999	50 000 et plus	Total
<b>1998</b>	Détenteurs (nombre)	3	11	18	33	38	13	116
	Part relative (%)	2,6	9,5	15,5	28,4	32,8	11,2	
	Quotas détenus (poules)	3 731	40 716	128 936	471 343	1 136 872	1 270 720	3 052 318
	Part relative (%)	0,1	1,3	4,2	15,4	37,2	41,6	
	Quota moyen (poules)	1 244	3 701	7 163	14 283	29 918	97 748	
<b>2008</b>	Détenteurs (nombre)	2	5	14	18	42	22	103
	Part relative (%)	1,9	4,9	13,6	17,5	40,8	21,4	
	Quotas détenus (poules)	2 965	17 095	103 008	251 759	1 279 077	1 945 476	3 599 380
	Part relative (%)	0,1	0,5	2,9	7,0	35,5	54,1	
	Quota moyen (poules)	1 483	3 419	7 375	13 967	30 454	88 431	

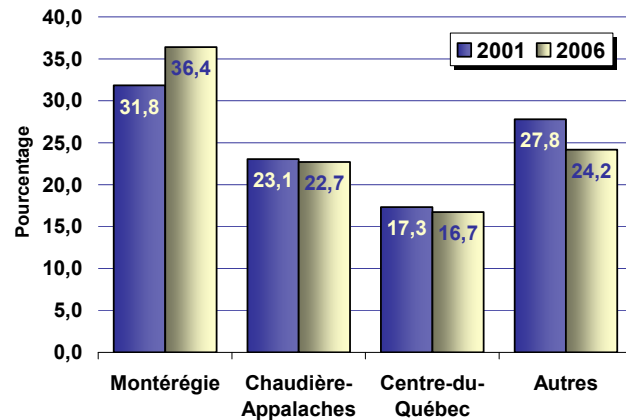
Sources : - Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec, rapports annuels.  
- MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales, avril 2009.

Selon les informations publiées lors de la réalisation d'études complémentaires dans le cadre de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois en 2008, la valeur du quota au Québec entre 2002 et 2007, pour la production d'œufs de consommation, est passée de 118 dollars par poule à plus de 260 dollars, ce qui représente une augmentation de 120 %.

L'importance de la valeur de cet actif constitue un enjeu majeur pour la relève agricole. Afin de favoriser le démarrage de nouvelles entreprises de production d'œufs, la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec (FPOCQ) a mis sur pied, en 2006, un programme destiné à la relève non apparenté au secteur. Dans le cadre de ce programme, un candidat ou une candidate par année est retenu et obtient un prêt à vie d'un quota de 5 000 poules pondeuses. Pour l'année 2009, deux prêts distincts de quotas de 5 000 poules seront attribués.

Il y a des producteurs d'œufs de consommation dans toutes les régions du Québec. Toutefois, la production est concentrée dans trois régions qui représentent 76 % de la production québécoise. Ces régions sont la Montérégie (36,4 %), Chaudière-Appalaches (22,7 %) et le Centre-du-Québec (16,7 %).

**Figure 5.1**  
**Production régionale**  
**d'œufs de consommation au Québec**



Sources : - Statistique Canada, Recensement 2006.  
- MAPAQ, Direction des politiques sur la gestion des risques, avril 2009.

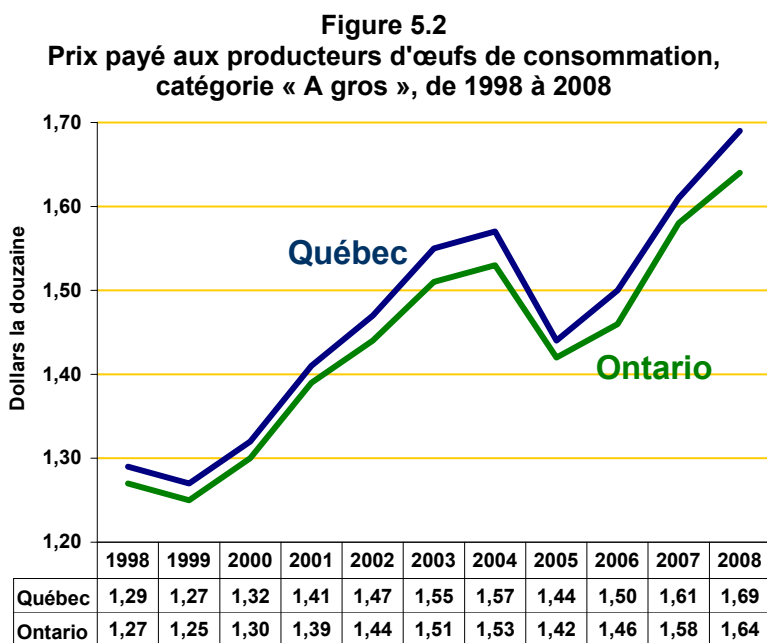
## 5.3 LE COÛT DE PRODUCTION ET LES PRIX AUX PRODUCTEURS

De fait de son autorité, chaque office provincial fixe le prix aux producteurs pour les œufs produits dans sa province. Pour y parvenir, elle se sert notamment de la formule du coût de production, telle qu'elle est établie par l'office national, et des prix qui ont cours dans les provinces voisines.

L'office national calcule mensuellement le coût de production pour chacune des provinces canadiennes en tenant compte de l'évolution des coûts provinciaux des différents intrants, tels que les poulettes et la moulée, ainsi que des coûts de la main-d'œuvre. Pour ce qui est des frais généraux, de l'amortissement et de la rémunération du capital, ils sont considérés comme identiques dans le calcul pour toutes les provinces. À ces coûts sont ajoutés les prélevés nationaux et provinciaux nécessaires pour financer les activités de l'office national et de l'office provincial. Les données sont mises à jour tous les cinq ans.

Entre 1998 et 2008, le coût de production annuel moyen des œufs de catégorie « A gros » au Québec, tel que publié par l'Office, est passé de 1,25 à 1,67 dollar la douzaine, soit une augmentation de 34 % sur 10 ans.

Au Québec, le prix obtenu par les producteurs est fixé par la FPOCQ sur la base du coût de production calculé par l'Office et des prélevés que doit payer le producteur tant à l'office national qu'à son office provincial. Ceux-ci obtiennent le même prix pour leurs œufs, qu'ils soient vendus pour le marché de table ou de transformation. Le prix payé aux producteurs est plus élevé au Québec qu'en Ontario et l'écart entre ces deux catégories de prix varie entre 0,02 et 0,05 dollar la douzaine (figure 5.2).

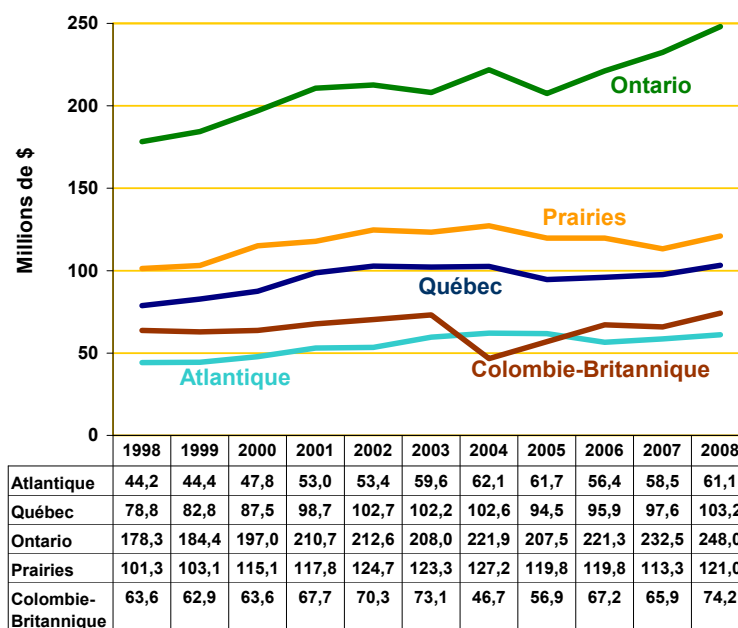


Sources : - AAC, Marché de la volaille.  
- MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales, avril 2009.

## 5.4 LES RECETTES MONÉTAIRES

Les données statistiques sur les recettes monétaires de marché proviennent de Statistique Canada. Selon ces données, les recettes monétaires des producteurs d'œufs de consommation au Canada se sont accrues de 2,7 % par année en moyenne, passant de 466 millions de dollars en 1998 à 607 millions en 2008, une hausse de 30,3 % au total. Durant cette période, les recettes monétaires au Québec de ce secteur ont progressé de 31,1 %, la septième croissance au Canada, passant de 79 millions de dollars à 103 millions, ce qui correspond à une augmentation moyenne annuelle de 2,7 % (figure 5.3).

**Figure 5.3**  
Recettes monétaires des producteurs d'œufs  
de consommation, au Canada, de 1998 à 2008



Sources : - Statistique Canada.  
- MAPAQ, Direction des études et des perspectives économiques.

Au Québec, cette augmentation de la valeur des ventes est attribuable, d'une part, à la hausse des prix moyens des œufs à la douzaine qui affichent une croissance de 14,7 % au cours de la même période, ou une croissance annuelle moyenne de 1,4 %. D'autre part, au cours de cet intervalle, les livraisons d'œufs de consommation ont augmenté de façon similaire au prix, ce qui correspond à une croissance de 14,4 %.

L'Ontario et la Colombie-Britannique, les deux autres provinces productrices d'œufs en importance au Canada, ont enregistré respectivement une augmentation de la valeur de leurs ventes de 3,4 % et de 1,5 % par année en moyenne. Pour leur part, les provinces des Prairies et de l'Atlantique ont vu leurs recettes croître respectivement de 1,8 % et de 3,3 % par année.

Le Québec a conservé sa part relative des recettes monétaires par rapport au total canadien, demeurant stable à près de 17 % entre 1998 et 2008, alors que l'importance relative de l'Ontario a augmenté de 38,2 % à 40,8 %. L'augmentation de la part relative de l'Ontario est notamment attribuable à l'utilisation du contingent d'œufs destinés à la transformation en Ontario alors que le Québec n'a pas utilisé son contingent.

Au Québec, plusieurs entreprises de production d'œufs exercent d'autres activités agricoles, telles que la production de céréales et de grains, de volaille et d'œufs d'incubation. La part des revenus provenant de ces activités représentait, en 2005, plus du tiers<sup>1</sup> des revenus bruts des exploitations dont l'activité principale est la production d'œufs de consommation.

---

<sup>1</sup> Source : Statistique Canada, Système d'extraction de statistiques agricoles.





# LES ANNEXES





**IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS D'ŒUFS EN COUILLE ET  
TRANSFORMÉS DU QUÉBEC**

IMPORTATIONS								
Année	Œufs en coquille				Œufs transformés			
	Intra contingent		Hors contingent		Intra contingent		Hors contingent	
	<i>Douzaines</i>	<i>Dollars</i>	<i>Douzaines</i>	<i>Dollars</i>	<i>Kilogrammes</i>	<i>Dollars</i>	<i>Kilogrammes</i>	<i>Dollars</i>
<b>1998</b>	6 130 060	6 358 215	0		16 388	32 121	2 800	4 825
<b>1999</b>	6 243 424	6 471 012	0		29 269	25 782	510	1 203
<b>2000</b>	7 280 738	7 512 199	4 500	6 074	6 860	12 580	7	21
<b>2001</b>	8 378 257	7 276 153	22 500	9 319	9 929	16 575	18 232	21 205
<b>2002</b>	5 517 125	6 130 122	3 579	5 310	89 574	213 571	704	1 733
<b>2003</b>	5 942 615	7 246 979	0	0	232 878	570 243	1 031	1 462
<b>2004</b>	6 485 410	6 833 981	22 500	10 864	99 996	840 248	1 216	2 608
<b>2005</b>	4 845 964	3 373 553	1 388 369	570 757	10 447	20 396	271	485
<b>2006</b>	3 740 688	2 660 828	2 877 510	1 303 112	12 388	14 559	1 325	2 488
<b>2007</b>	2 208 599	2 047 715	25 200	11 742	21 199	20 530	2 007	3 352
<b>2008</b>	3 300 475	3 350 533	0	0	4 345	4 488	448	1 325

EXPORTATIONS				
Année	Œufs en coquille		Œufs transformés	
	<i>Douzaines</i>	<i>Dollars</i>	<i>Kilogrammes</i>	<i>Dollars</i>
<b>1998</b>	0		510 458	596 903
<b>1999</b>	0		841 190	881 609
<b>2000</b>	0		128 372	1 183 394
<b>2001</b>	0		1 155 322	831 658
<b>2002</b>	0		1 475 424	707 744
<b>2003</b>	0		1 049 694	1 207 654
<b>2004</b>	0		892 022	1 288 630
<b>2005</b>	0		1 389 304	908 124
<b>2006</b>	900	2 436	316 600	248 988
<b>2007</b>	2 849	3 600	87 142	118 845
<b>2008</b>	0	0	132 910	398 393

Sources : - Statistique Canada, Données sur le commerce international.  
- MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales.



**IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS D'ŒUFS EN COQUILLE ET  
TRANSFORMÉS DU CANADA**

IMPORTATIONS								
Année	Œufs en coquille				Œufs transformés			
	Intra contingent		Hors contingent		Intra contingent		Hors contingent	
	<i>Douzaines</i>	<i>Dollars</i>	<i>Douzaines</i>	<i>Dollars</i>	<i>Kilogrammes</i>	<i>Dollars</i>	<i>Kilogrammes</i>	<i>Dollars</i>
<b>1998</b>	20 297 066	19 354 495	46 786	67 305	9 389 607	15 590 236	23 470	35 157
<b>1999</b>	24 991 354	20 075 118	79 225	84 896	7 799 991	11 761 574	26 583	37 027
<b>2000</b>	22 250 321	19 371 261	116 040	147 206	4 934 359	8 063 316	7 719	8 829
<b>2001</b>	25 017 845	19 754 576	66 398	48 643	6 801 318	10 931 928	22 464	25 008
<b>2002</b>	21 111 930	18 697 528	48 947	67 716	8 268 922	12 615 911	28 306	67 694
<b>2003</b>	16 132 968	19 156 808	130 438	162 735	11 051 451	15 156 464	11 015	20 789
<b>2004</b>	40 121 875	37 351 804	147 292	162 359	10 650 355	16 146 164	12 489	21 058
<b>2005</b>	27 100 401	20 411 962	1 845 695	896 513	8 523 550	8 259 845	28 444	53 864
<b>2006</b>	18 853 480	12 599 198	3 083 052	1 422 769	8 922 906	8 468 685	90 343	190 064
<b>2007</b>	17 335 047	17 665 492	54 000	45 752	5 416 080	7 939 431	190 336	368 625
<b>2008</b>	25 335 258	27 398 896	29 721	40 316	4 590 956	7 892 770	170 890	420 002

EXPORTATIONS				
Année	Œufs en coquille		Œufs transformés	
	<i>Douzaines</i>	<i>Dollars</i>	<i>Kilogrammes</i>	<i>Dollars</i>
<b>1998</b>	48 845	158 768	4 355 348	21 379 710
<b>1999</b>	62 454	130 852	5 468 918	25 302 111
<b>2000</b>	50 286	70 504	7 655 067	26 193 975
<b>2001</b>	101 391	580 179	8 966 210	30 676 255
<b>2002</b>	184 832	473 407	11 193 055	41 682 203
<b>2003</b>	53 427	132 251	10 639 614	42 781 311
<b>2004</b>	16 027	31 475	11 489 610	40 663 665
<b>2005</b>	68 806	208 151	11 022 957	30 148 836
<b>2006</b>	53 852	180 415	9 975 603	26 830 622
<b>2007</b>	140 760	367 136	13 988 433	31 840 745
<b>2008</b>	173 709	391 349	13 466 183	33 514 329

Sources : - Statistique Canada, Données sur le commerce international.  
- MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales.







**Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation**

**Québec** 